

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20110708-0000007983-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011

Réception par le Prefet : 11/07/2011

Publication : 15/07/2011



Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-7-2-8

Séance du vendredi 8 juillet 2011

CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE : SOUTIEN 2011

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° 2010-4-2-3 du 7 décembre 2010 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à la Chambre de Consommation d'Alsace au titre de 2011,
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F724, chapitre 65, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté